

## Nouveauté dans la collection *Insee Références* :

### « Les entreprises en France »

Nouvel ouvrage thématique de l'Insee, « Les entreprises en France » propose un panorama détaillé de notre système productif, ainsi que des fiches thématiques par secteur d'activité et par taille d'entreprise.

Parmi les nombreux éclairages, l'étude développe différents sujets :

- l'internationalisation des entreprises et l'économie française,
- l'évolution de la productivité dans le commerce,
- des informations sur le système productif, comme le nombre d'entreprises de taille intermédiaire, la différence de taux de marge par taille d'entreprise et par secteur d'activité, la Responsabilité sociale des entreprises.

\*\*\*

- **L'internationalisation des entreprises et l'économie française**

***Dans cette étude**, « l'entreprise » se définit par l'approche économique introduite par la Loi de modernisation de l'Économie (LME). Elle repose sur des critères économiques (effectifs, chiffres d'affaires et bilan d'activité) et non plus exclusivement juridique. Cette définition permet de mieux appréhender l'organisation des groupes. Un groupe de sociétés au sens juridique est alors considéré comme une seule entreprise.*

- **En France, près de la moitié des salariés des entreprises marchandes travaillent dans une firme multinationale (FMN)** (Secteurs principalement marchands, hors agriculture et hors intérimaires)

*\* Une firme multinationale (FMN) est un groupe d'entreprises ayant au moins une société (unité légale) en France et une autre à l'étranger. Elle est considérée sous contrôle du pays où est implantée la direction du groupe.*

En France, 46,5 % des salariés employés par des entreprises marchandes travaillent dans une firme multinationale, soit 6,8 millions de personnes en 2010. Parmi elles, 1,8 million sont employées dans une entreprise sous contrôle étranger.

A l'étranger, 4,6 millions de salariés travaillent pour des firmes multinationales sous contrôle français (hors agriculture, activités financières et d'assurance).

- **Des firmes multinationales (FMN) principalement présentes dans l'industrie, les activités financières et l'information-communication**

En 2010, 64 % des emplois dans l'industrie proviennent des firmes multinationales (FMN) : 43 % dans des FMN sous contrôle français et 21 % dans des FMN sous contrôle étranger.

En France, l'industrie représente 31 % de l'emploi des firmes multinationales sous contrôle français, contre 16 % pour les entreprises franco-françaises. C'est encore davantage pour les firmes multinationales étrangères : 41 % de leur emploi en France.

Les activités financières et l'information-communication sont les deux autres secteurs où les multinationales concentrent la majorité des emplois (82 % dans les activités financières et 64 % dans le secteur de l'information-communication).

### - **En France, l'emploi en recul dans les groupes étrangers depuis les années 2000**

Après une forte hausse dans les années 1990, l'emploi contrôlé en France par des groupes étrangers a reculé depuis une dizaine d'années. Cette diminution accompagne le recul de l'emploi industriel, mais va au-delà de ce mouvement.

Dans l'industrie manufacturière, l'emploi des filiales de groupes étrangers a en effet baissé de 33 % entre 2003 et 2010, contre une baisse de 17 % pour l'ensemble de l'industrie.

### - **Filiales à l'étranger : 135 grandes entreprises françaises concentrent huit emplois sur dix**

En 2010, hors agriculture et activités financières et d'assurance, 2 600 entreprises françaises contrôlent 30 500 filiales à l'étranger. Parmi ces entreprises, 135 grandes entreprises concentrent 81 % des effectifs à l'étranger. La moitié de ces grandes entreprises est implantée dans au moins 23 pays.

### - **Les filiales des multinationales sous contrôle français principalement présentes en Europe et aux États-Unis**

L'Union européenne est la première zone d'implantation des firmes multinationales sous contrôle français. L'UE concentre 43% de leurs effectifs à l'étranger, devant les États-Unis (11 %) et la Chine (9 %). Les États-Unis sont le premier pays d'implantation. Les PME internationalisées se distinguent par leur développement au Maghreb et dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) (19 % et 14 % de leurs salariés à l'étranger). En Chine, l'emploi est concentré dans l'industrie mais aussi dans la grande distribution.

Par ailleurs, 63 % de l'emploi en France des FMN sous contrôle étranger relève d'entreprises européennes. Les États-Unis sont le premier pays pour l'implantation en France, avec 388.000 salariés, suivis de l'Allemagne et du Royaume-Uni. La Chine est au dix-septième rang.

### Autres dossiers de l'étude\*

*\* L'ensemble des résultats suivants sont présentés en unités légales (entités juridiques de droit public ou privé) pour le secteur marchand hors agriculture et hors finance.*

#### ▪ **Le commerce : 20 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands non financiers, 3 % de gains de productivité horaire entre 1997 et 2007**

*\* La productivité horaire rapporte la valeur ajoutée aux heures rémunérées. Elle prend ici en compte les heures des non salariés.*

Le commerce dans son ensemble (commerce de détail, de gros, et d'automobiles, et hors artisanat commercial) représente 20 % de l'emploi marchand non financier, soit 3,4 millions d'emplois en équivalent-temps plein. Le secteur rassemble un cinquième des entreprises (sociétés et entrepreneurs individuels) non financières et réalise 19 % de la valeur ajoutée.

Entre 1997 et 2007, la valeur ajoutée du commerce a progressé, en moyenne, de 4 % par an en volume, les heures rémunérées de 1 % et la productivité horaire du travail de 3 %. Ce sont donc les gains de productivité qui expliquent les 3/4 de la croissance de la valeur ajoutée.

#### - **Des gains de productivité liés aux renouvellement des entreprises**

En 2007, 40 % des entreprises présentes en 1997 sont encore actives. Ces entreprises pérennes réalisent 60 % de la valeur ajoutée du secteur. Le renouvellement des entreprises explique près de la moitié des gains de productivité.

40 % des entreprises du commerce étudiées déclarent au moins une innovation, de prestation, de procédé, d'organisation ou de marketing. Elles représentent environ un quart des entreprises innovantes de l'économie française.

#### ▪ **111 000 entreprises exercent des activités réglementées et emploient 253 000 salariés en équivalent temps plein**

Les activités réglementées regroupent 111 000 entreprises : 52 600 cabinets de juristes (dont 4 700 notaires), 31 600 d'architectes, 25 100 d'experts-comptables et 1 700 de géomètres-experts. Elles représentent au total 8 % des entreprises des services principalement marchands et occupent 253 000 salariés en équivalent-temps plein (7 % des salariés des services marchands).

Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 43,3 milliards d'euros (6 % du chiffre d'affaires des services marchands) et une valeur ajoutée de 29,3 milliards d'euros (9 %). La croissance du chiffre d'affaires des professions réglementées est plus rapide et plus stable que celle des entreprises de secteurs comparables des services.

Les salariés des secteurs réglementés sont plus qualifiés que ceux de l'ensemble des services marchands : 62 % détiennent un diplôme supérieur ou égal au niveau bac + 2, contre seulement 41 % dans l'ensemble des services marchands.

## « Les entreprises en France » - Focus sur quelques résultats

### - Les entreprises de taille intermédiaire en France

*\* Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) : moins de 5 000 personnes occupées, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou total de bilan n'excédant pas 2 milliards.*

En 2010, on compte en France 4 600 entreprises de taille intermédiaire (ETI), dont près de 4 500 relèvent des secteurs non financiers. Ces dernières emploient 3,1 millions de salariés et réalisent 22,5 % de la valeur ajoutée des entreprises.

Sur les 4 500 ETI non financières présentes en France, 1 240 sont sous le contrôle de groupes étrangers (soit 28 %). Les ETI se distinguent des autres catégories par leur orientation vers l'industrie manufacturière : 34 % des salariés des ETI travaillent dans l'industrie manufacturière contre 17 % des salariés des autres catégories.

### - Taux de marge des entreprises par taille et par secteur

*\* Dans le partage de la valeur ajoutée, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, notamment pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales.*

En 2011, le taux de marge est de 27,5 % sur l'ensemble des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors services financiers.

Un taux de marge élevé n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte mais peut servir à financer des investissements. Les secteurs à forts investissements comme par exemple les activités de location et location-bail, les activités immobilières, ou des télécommunications ont des taux de marge nettement supérieurs à la moyenne (respectivement 76 %, 71 %, 64 %).

### - Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et stratégie de développement

*\* La RSE se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable. Elle concerne trois domaines : l'environnement, le social et le sociétal (relations de l'entreprise avec ses partenaires, notamment commerciaux).*

En 2011, les deux tiers des sociétés françaises de 50 salariés ou plus connaissent la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et plus de la moitié d'entre elles ont le sentiment de mener des actions dans cette perspective.

L'implication dans la RSE augmente avec la taille de la société (47 % pour les unités de 50 à 249 salariés contre 84 % pour celles de 500 salariés ou plus). Les sociétés qui se lancent dans la RSE le font d'abord par conviction (46 %), ensuite par opportunité (28 %).

## Comment se procurer l'ouvrage :

**Pour les journalistes :** l'ouvrage est disponible au Bureau de presse de l'Insee :  
Tél : 01 41 17 57 57 ou [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

### Pour vos lecteurs :

Cet ouvrage est disponible, dès levée d'embargo, gratuitement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) -  
rubrique [Publications et services](#)

Il peut être également acheté en ligne : [www.webcommerce.insee.fr](http://www.webcommerce.insee.fr) et chez les libraires.